

Commission Aménagement et Économie Durables

Compte rendu de la réunion du 2 juillet 2019

DREAL Unité Départementale de l'Isère

Personnes présentes : CESARONI Jean-Yves (UD38/CGT), MOSNIER Thierry (Air Liquide France industrie), LOIRE Edwige (Caterpillar), BUKK Philippe (UD38/CFE/CGC), THIEVENT Corinne (SPPPY), BOUMAZA Cyriac (Alternant SPPPY), POUCHOT Patrick (Vencorex/France Chimie AURA), DE LA VAISSIERE Elisabeth (Grenoble Alpes Métropole), Pierre-Yves BENIGNA (Grenoble-Alpes Métropole), GUILLOT Mickael (Chambre des Métiers et du Commerce de l'Isère), LE RISBE Bernard (Association des maires, Jarrie).

Personnes excusées : DEVYS Cécile (France Chimie AURA), VINAY Pauline (ville de Grenoble), PASCALIS Gérard (Brun), VERGNES Patrice (Vencorex Pont-de-Claix), JAFFREO Jannick (DREAL/RCTV/CTT), MONGABURU Yann (SMTc, Président), LANVERS Benjamin (DREAL/RCTV). PIARULLI Pierre-Emmanuel (Umicore Specialty Powders France), JODER Raymond (AREA), GIANNOCCARO François (IRMa), PINELLE Stephan (CHSCT Vencorex).

Accueil et introduction

Corinne THIEVENT (animatrice du SPPPY) remercie les participants pour leur présence et propose un tour de table, avant de démarrer la réunion.

1 – Validation des documents

1.1 Le livret d'itinéraires, la charte et le flyer

Corinne Thievent indique que le livret d'itinéraires, la charte et le flyer ont été finalisés par une agence de communication grenobloise (ADN.com), afin de pouvoir proposer des documents de qualité.

Le livret sur les itinéraires a été traduit en anglais/allemand/italien. Il a été imprimé à 1000 exemplaires, et est disponible sur simple demande ; il sera envoyé dans un premier temps à tous les membres de la commission. Corinne Thievent demande aux participants de bien veiller à assurer sa diffusion.

A ce jour, la charte est signée par plus d'une trentaine de partenaires.

1.2 Présentation du site internet dédié à ces travaux TMD

Le site internet dédié aux signataires et aux futurs adhérents est disponible à cette adresse : <https://www.charte-tmd-spppy.com>

Ce site comprend les versions finales (format PDF) des trois documents produits par la commission : le livret des itinéraires, la charte et le flyer.

L'icône *Adhérer à la charte* permet aux futurs signataires de pouvoir adhérer rapidement et simplement à la charte.

Comme l'avait suggéré Mme Loire (Caterpillar), les signataires sont regroupés par catégories : les industriels, les transporteurs et les institutions. Cela permet d'identifier rapidement les différents adhérents et ainsi orienter, par exemple, un industriel vers un transporteur qui partage les mêmes objectifs.

Corinne Thievent remercie les participants de bien vouloir partager ce site dans leurs réseaux.

1.3 La conférence de presse

La conférence de presse de lancement de la charte devait avoir lieu le jeudi 11 juillet à 18h à la préfecture de l'Isère. Elle a cependant été annulée et sera reportée au mois de septembre 2019.

2 – Les panneaux de signalisation (voir document en PJ)

Dans le cadre des travaux en cours sur l'A480 et le Rondeau, et en lien avec les réflexions TMD menées par la commission, le SPPPY a proposé à la DDT et à AREA la mise en place de 12 panneaux de signalisation dédiés aux véhicules transportant des marchandises dangereuses :

- 8 panneaux sont préconisés sur l'A480, l'A48, RN87 et la RN85 afin d'indiquer l'accès aux plate-formes chimiques de Jarrie et Pont-de-Claix ;
- 4 panneaux sont préconisés pour indiquer l'interdiction de circuler au centre de Grenoble, notamment lorsque les véhicules circulent sur la rocade sud (RN87).

Ces panneaux sont en cohérence avec les différents itinéraires préconisés par le livret d'itinéraires recommandés.

3 – Les travaux à venir de la commission

3.1 L'aire d'accueil multi-services

La commission Aménagement et économie durables réfléchit depuis plusieurs années à la mise en place d'une aire d'accueil multi-services pour :

- désengorger le trafic en amont de la métropole grenobloise ;
- résoudre les problèmes de stationnement des poids lourds TMD ;
- répondre aux besoins et demandes des chauffeurs poids lourds.

L'aire devrait être située le long d'un axe de transit, de préférence celui le plus emprunté, afin d'accueillir un maximum de poids lourds, soit l'autoroute A 48. Sur cet axe existent 3 aires de repos dans chaque sens de la circulation (soit 6 en tout). Il y a aussi l'aire de service de l'île Rose, située après l'échangeur de Voreppe.

Or, il serait plus cohérent d'installer cette nouvelle infrastructure avant le péage de Voreppe afin d'éviter les embouteillages qui sont fréquents comme le rappellent plusieurs membres de la commission.

Se profilent alors 2 scénarios :

1. soit la création de deux aires d'autoroutes (une dans chaque sens de circulation)
2. soit l'amélioration/adaptation/aménagement d'une aire existante (comme ça a été le cas sur l'aire de Communay).

Cette aire devrait donc comporter des sanitaires et des douches pour les chauffeurs. Des contacts ont été pris avec AREA et des réflexions sont en cours.

Cyriac Boumaza propose également une autre alternative s'appuyant sur un aménagement optimisé des parkings des plateformes chimiques, comme à Pont-de-Claix mais les membres de la commission suggèrent plutôt de réaliser cette aire d'accueil en amont de la métropole.

Corinne Thievent précise que pour cette aire, tout est encore à construire, nous en sommes juste aux premières réflexions.

3.2 Présentation du projet d'étude foncière des plateformes chimiques sud-grenobloises

Pierre-Yves Benigna de Grenoble Alpes Métropole informe les membres de la commission des réflexions en cours sur les enjeux fonciers dans la métropole grenobloise, afin de permettre l'implantation de nouveaux acteurs économiques sur la zone. Le sud grenoblois étant un des derniers espaces de disponibilité foncière, une étude spécifique sera lancée à la rentrée septembre 2019 pour définir au mieux les opportunités/enjeux.

La commission sera associée aux réflexions.

Conclusion de la séance

Corinne Thievent remercie les participants et propose une **prochaine réunion de la commission est le mardi 24 septembre 2019 9h30 à l'UD.**

En pièces jointes :

- le diaporama du SPPPY avec les différents points de l'ordre du jour ;
- le diaporama de la présentation de Grenoble-Alpes Métropole ;
- la proposition faite à AREA pour la signalétique dans le cadre des travaux A480 Rondeau